

*Sur les voies de la contribution féminine :
Quelle expérience pour le Burkina Faso ?*

Prepared by

Lonkila Moussa Zan
Démographe,
Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)
BURKINA FASO

Introduction

Parmi les obstacles au développement humain durable, figurent les inégalités entre certains groupes spécifiques. La difficulté de la réduction de la pauvreté résulte d'un contexte particulier caractérisé par la persistance des inégalités entre hommes et femmes. Dans nombre de pays, les femmes sont privées de plusieurs droits dont celui d'exercer certains métiers. Leur contribution par les activités qu'elles exercent est souvent sous-estimée ou tout simplement ignorée. Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), le travail non rémunéré et invisible qu'accomplissent les femmes représente environ 6,5 milliards d'Euro par année. Si on en tenait compte, le chiffre du produit mondial serait de 50% plus élevé. Et cela malgré qu'elles reçoivent moins de 5% des prêts accordés par les banques (UNFPA, 2005)¹. Sur le continent africain, les femmes possèdent moins d'1% des terres avec 1% des crédits alloués à l'agriculture mais elles assument plus de 60% de la production vivrière. Au Burkina Faso, les femmes sont victimes de plusieurs inégalités qui commencent dès la naissance et se perpétuent tout au long de la vie. Elles sont victimes de nombreuses discriminations qui sont les conséquences d'un ensemble de facteurs sociaux, culturels, religieux, etc. C'est ainsi qu'elles ont un faible accès à la scolarisation, à l'alphabétisation, à l'emploi et restent plus touchées par la pauvreté et les mauvaises conditions de vie. Au niveau de l'animation de la vie politique, elles sont peu représentées au gouvernement, au parlement et dans les administrations centrales ou décentralisées.

Cette situation d'inégalité peut-elle favoriser une bonne participation des femmes aux efforts de développement ? Dans la mesure où le développement requiert la contribution de tous, il serait donc hasardeux d'ignorer, de négliger ou de marginaliser la contribution des femmes. C'est ainsi que de nos jours des actions sont menées dans divers domaines en faveur de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes comme stipulé par l'OMD3, l'un des objectifs majeurs du millénaire pour le développement. Ces actions visent à promouvoir les interventions des femmes dans les différents secteurs de développement socioéconomique du pays. Toutefois, il est nécessaire que les stratégies d'intervention soient fondées sur des statistiques fiables et approfondies sur le genre en général et sur le travail des femmes en particulier. Quelle expérience le Burkina Faso a-t-il capitalisé dans l'évaluation du travail féminin ? Quelle idée peut-on se faire de la contribution féminine au travail au Burkina Faso ? A travers cette communication, nous faisons un état des lieux de la contribution des femmes dans les différents secteurs d'activité à travers les données statistiques disponibles afin d'en dégager les limites et faire des recommandations dans la perspective d'une revalorisation de la participation féminine.

Bref aperçu du contexte

Au Burkina Faso, l'économie repose essentiellement sur l'agriculture, l'élevage et les ressources forestières qui contribuent pour près de 40% au Produit intérieur brut². Le secteur rural occupe une place prépondérante dans l'économie nationale : près de 80% de la population vivant en milieu rural dépend de l'exploitation de la terre et des autres ressources naturelles (eau, forêts, pâturages) pour leurs moyens d'existence (FAO, 2007). Selon l'enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages (EBCVM) réalisée en 2003, 46,4% de la population vivaient en dessous du seuil absolu de pauvreté estimé à 82 672 CFA par personne et par an. La pauvreté est beaucoup plus accentuée chez les femmes (47,1%) que chez les hommes (45,7%).

Dans la plupart des sociétés au Burkina, les habitudes coutumières confinent les femmes à des travaux ménagers. Elles doivent rester au foyer. Ce qui les exclut du champ du travail rémunérateur tandis que les hommes sont considérés comme les chefs de famille et les pourvoyeurs de revenus. Aussi, les hommes s'accaparent très souvent des ressources et des moyens nécessaires à la production de biens, ainsi que du pouvoir de décision. Si le contexte socioculturel du Burkina Faso semble le prédisposer au maintien des inégalités de sexes, le cadre

¹ <http://genre.francophonie.org/spip.php?article183>

² <http://www.acdi-cida.gc.ca/CIDAWEB/acdicida.nsf/Fr/JUD-321115844-MWR#2.1>

institutionnel quant à lui se caractérise par plusieurs stratégies menées en faveur de l'égalité des sexes. La mise en place des politiques de promotion de la femme, en favorisant la prise en compte du genre dans le développement, a eu pour conséquence de motiver une plus grande intégration du genre dans les décisions. Et cela, constitue de fait, un facteur de prise en compte du genre dans la mesure de la réalité sociale sur laquelle se fondent les décisions. Le Burkina est enfin caractérisé par quelques avancées notables en ce qui concerne la régularité de la plupart de ces opérations d'enquêtes et de recensements. Ce qui résulte d'un contexte favorable au renforcement de la production statistique par notamment une meilleure prise en compte du genre.

Etat des lieux de la contribution des femmes au travail

Faire l'état des lieux de la participation des femmes au Burkina Faso revient ici à passer en revue non seulement le travail des femmes dans les différents secteurs d'activité, mais aussi le cadre de promotion de la femme dans lequel cette contribution est rendue possible.

■ Le cadre institutionnel du travail de la femme

La Constitution (en son article 1er, 19, 20) reconnaît l'égalité du droit au travail pour tous. Elle interdit de faire des discriminations en matière d'emploi et de rémunération en se fondant notamment sur le sexe, la couleur, l'origine sociale, l'ethnie ou l'opinion politique. D'autres textes consacrent l'égalité de traitement pour un travail de même niveau (article 104). La loi donne à la femme des droits économiques en plus desquels des engagements sont pris par le gouvernement afin de permettre une promotion économique de la femme. Entre autres engagements, on note la création du Fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes (FAARF) et la mise en place du Projet National karité (PNK). Le cinquième des six engagements nationaux de 1994 est consacré au soutien des activités productrices des femmes. Cette promotion de la femme s'est inscrite dans les politiques de prise en compte du genre et de la contribution des femmes dans toutes les actions de développement. Ces politiques, en favorisant l'éducation, l'alphabétisation et le renforcement des capacités des femmes ont permis d'améliorer les ressources humaines féminines.

Ces politiques se sont renforcées au niveau de l'Etat par la création en 1997 du Ministère de la promotion de la femme. Il s'agit pour cette structure de créer et d'améliorer les conditions de production des femmes, en les spécialisant et en les organisant par secteurs d'activité et en associations. Certaines femmes sont ainsi organisées en groupement et sont actives grâce à l'aide et aux crédits accordés par les ONG, les projets en leur faveur et les institutions de micro finances qui se sont développées ces dernières années. C'est ainsi que nous assistons à une plus grande représentativité des femmes dans les secteurs modernes et à l'amélioration des taux d'instruction des femmes.

Cependant, en dépit de cette légère amélioration de la situation des femmes, les statistiques disponibles tendent à montrer leur faible participation à la vie économique et politique.

■ Le travail de la femme et sa mesure

Les données qui nous permettent de rendre compte de la situation de travail, de l'activité économique ou de l'emploi sont produites par diverses sources au Burkina Faso. Mais toutes ces sources de données n'ont pas, a priori, pour but de collecter des informations sur le genre. Les données que nous utilisons ici sont essentiellement produites par l'Institut National de la statistique et de la Démographie (INSD).

- La mesure de la participation féminine

Au Burkina Faso, les femmes interviennent dans plusieurs secteurs du développement socioéconomique. Mais en raison de leur importance dans le secteur agricole vivrier, dans le secteur informel et dans les occupations domestiques non rémunérées, les activités des femmes restent très souvent statistiquement ignorées. Leur occupation reste difficile à évaluer

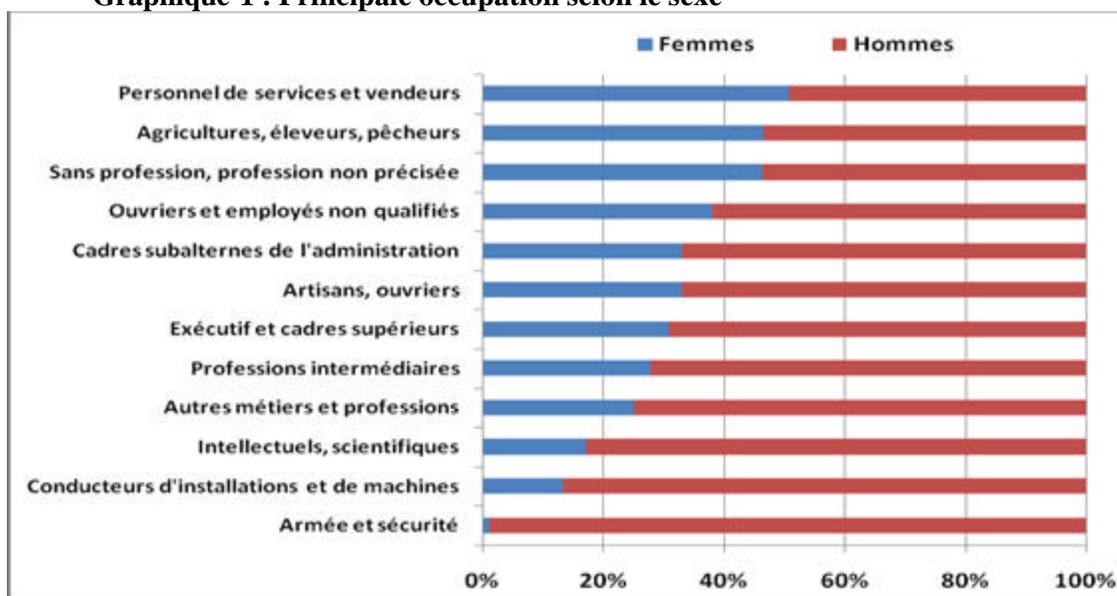
économiquement du moment où elle a toujours été inscrite dans les rôles et responsabilités attribués à la femme par la société. Mais de plus en plus, et surtout en ville, il est fréquent que les femmes s'orientent vers des occupations économiques : le petit commerce, les affaires et les emplois salariés.

Ainsi, la question qui subsiste est de savoir comment on peut mesurer la participation des femmes au travail au Burkina Faso. Cette question trouve sa réponse dans la prise en compte du sexe dans la collecte et l'analyse des données. A partir des sources traitant de l'activité économique, de l'emploi ou de l'occupation d'une façon générale, on peut se faire une idée de la part assurée par les femmes dans la production globale. Mais évidemment, cette approximation sous estime la contribution féminine du fait que certaines occupations féminines non rémunérées ne sont pas prises en compte. Toutefois, le Burkina Faso possède une longue expérience dans la collecte et l'analyse des données selon le genre. Le sexe est pris en compte dans toutes les opérations de collecte de données organisées par l'INSD. Les analyses concernant l'activité économique en particulier sont faites à travers une mise en exergue et en parallèle de la situation des deux sexes. Un passage en revue de toutes les études ayant fait cas du travail des femmes serait fort instructif mais à coup sûr très ennuyant pour le lecteur. Aussi, allons-nous nous limiter à l'évaluation faite par quelques sources de données.

- Le niveau actuel de la participation féminine

La participation des femmes à l'activité économique peut se mesurer à l'aune de leur taux net d'activité. Ainsi, ce taux s'élève à 62% en 2006 contre 64 en 1996 soit une baisse de 2 points. Pour les hommes, ce taux a connu une progression de plus de 10 points depuis 1996 et s'établit à 86% en 2006. Le graphique suivant montre les inégalités qui persistent entre hommes et femmes selon le type d'activité principale. Les rôles de personnel de services, vendeurs, agriculteurs, éleveurs et pêcheurs sont moyennement joués par les femmes. Leur proportion dans ces métiers varie entre 45 et 50%.

Graphique 1 : Principale occupation selon le sexe



Sources : Données RGPH, 2006.

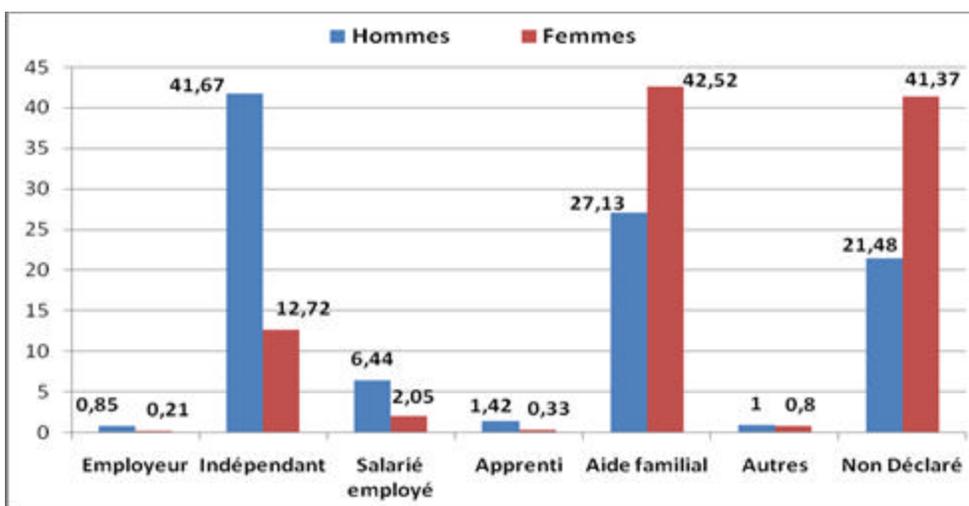
Plus de 30% des emplois non qualifiés, des emplois d'ouvriers et d'artisans et des emplois subalternes de l'administration sont assurés par les femmes selon le recensement. Mais quand on

s'intéresse aux domaines des intellectuelles, des scientifiques, des conducteurs d'installations, moins de 20% du travail est à l'actif des femmes.

Toutefois, il ressort qu'en 2006, les activités principales exercées se répartissent entre 46% de femmes et 54% d'hommes. Les hommes semblent occuper plus les domaines cités tandis que leur taux de chômage est plus élevé (Graphique 3). Il en découle que beaucoup de femmes déclarées actives n'ont pas leur activité répertoriée. Cela se confirme dans le graphique suivant par la plus grande fréquence des femmes dans la modalité non déclaré qui tend à confirmer qu'une partie de leur contribution n'est pas prise en compte.

L'observation de la répartition des femmes et des hommes selon la situation par rapport à l'occupation principale montre que les femmes sont peu représentées dans les rôles d'employeurs, d'indépendants ou de salariés. Elles sont beaucoup plus occupées par les travaux d'aide familial (42,5%). Il ressort aussi que la plupart d'entre elles (41,4%) ont une situation non déclarées contre 21,5% d'hommes.

Graphique 2 : la situation par rapport à l'activité principale

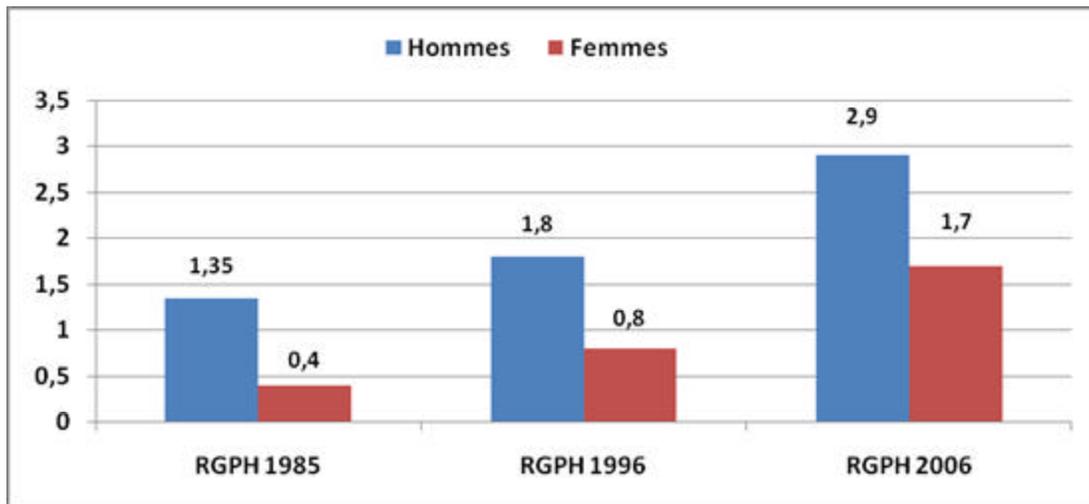


Source : Données RGPH, 2006.

- Evolution de la participation des femmes

L'observation de l'évolution du niveau de chômage montre que les hommes sont plus touchés que les femmes. Le taux de chômage des femmes et des hommes semble être en constante augmentation depuis le recensement de 1985.

Graphique 3 : Evolution du taux de chômage au Burkina Faso



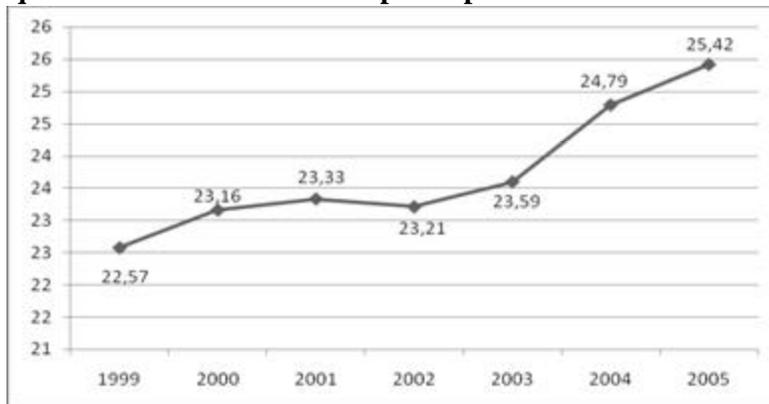
Sources : RGPH³ 1985, RGPH 1996, Données RGPH 2006.

La faiblesse des taux de chômage des femmes a tendance à refléter leur plus grande contribution à la constitution de la population active. Mais comme nous l'avons vu précédemment, elles semblent peu représentées dans la plupart des types d'activités répertoriés et pris en compte.

- Quelques données selon les secteurs d'activité

Dans le secteur moderne, les femmes sont de plus en plus représentées depuis 1999 mais leur participation demeure encore faible. En 2005, seule une personne sur cinq dans la fonction publique était de sexe féminin (Graphique 1).

Graphique 4 : Evolution du taux de participation des femmes au secteur public



Source : INSD, Annuaire statistique 2007

Cependant, ces évolutions masquent un accès inégalitaire des femmes et des hommes au marché du travail. De nombreuses filières professionnelles restent de fait peu ouvertes aux filles et certains emplois (de nuit ou à haut risque) sont interdits aux femmes. Elles occupent, pour la plupart, des postes d'ouvrières ou d'employées, ainsi que des emplois à temps partiel et à bas salaire.

Le poids des femmes dans le secteur privé est passé de 24,0% en 2000 à 37,4% en 2002 (Ministère de la Promotion de la Femme). Elles sont fortement regroupées dans les catégories des cadres moyens (25,8%) et des agents d'exécution (21,4%) accomplissant essentiellement les tâches de secrétaire, d'institutrice et d'infirmière (Banque Mondiale, 2003).

³ Recensement Général de la population et de l'Habitation

Dans le secteur non structuré les femmes occupent plus de 60% des activités de production : préparation et commercialisation de la bière de mil, teinture, tapisserie, couture, vannerie et les cultures maraîchères. Les services tels que la restauration, les débits de vente de boissons occupent de nombreuses femmes qui vivent dans des conditions précaires et y travaillent plus de 15 heures par jour. Selon une enquête sur le secteur informel de l'alimentation dans la ville de Ouagadougou, 75% des travailleurs du secteur sont des femmes.

Les sources de données sur le travail des femmes

L'élaboration de certaines statistiques sur l'activité économique se fait selon le sexe. Toutefois, la mesure du travail des femmes passe d'abord par une meilleure visibilité de leurs diverses occupations. S'il existe plusieurs structures de production de données statistiques au Burkina, elles sont rares à s'occuper directement de l'élaboration des données sur le genre. En tout état de cause, il n'y a pas de cadre spécifique d'évaluation de la contribution féminine car la collecte des données sur le genre en général et sur le travail des femmes en particulier s'inscrit simplement dans la collecte des données statistiques en général.

■ La production statistique sur le travail féminin

Au Burkina Faso, les données sont produites par les structures appropriées en relation avec leur nature. Parmi toutes ces structures, c'est l'INSD qui est en charge des grandes opérations de collecte d'envergure nationale. Le sexe étant une variable essentiel en démographie, il est toujours renseigné. Mais seulement quelques unes des opérations traitent de l'activité économique. En plus des recensements, les enquêtes sur les conditions de vie des ménages sont périodiquement réalisées depuis 1994. On peut aussi citer les enquêtes QUIBB, les enquêtes 1-2-3 et les EDS qui ont aussi collecté des informations sur l'activité économiques des deux sexes. Les Directions des études et de la planification de certains ministères sont également des actrices de la production des données sur le travail. Par exemple, au sein du ministère du travail et de la sécurité sociale, il existe une Direction de la statistique, de l'informatique et de la prospective (DSIP) qui est chargée, en collaboration avec l'INSD, de concevoir, collecter, exploiter et diffuser les données statistiques dans le domaine du travail.

■ Les limites de la production statistique

La disponibilité des données statistiques sur la contribution féminine peut être certes tributaire du contexte institutionnel et financier, mais il ne faut pas perdre de vue qu'elle est surtout la conséquence directe des choix opérés au niveau de la collecte des données statistiques. Toutefois, la production de données statistiques au Burkina Faso reste confrontée à plusieurs obstacles de divers ordres. Ces difficultés que nous n'allons pas énumérer ici, influencent d'une façon générale les activités de productions des statistiques. Ce qui n'est pas sans effet sur les données recueillies sur les femmes et leur travail.

■ Les limites de la mesure de la contribution féminine

Parmi les données statistiques existantes nombreuses sont celles qui ne sont pas désagrégées selon le sexe ; limitant toujours les informations sur la situation réelle des femmes au Burkina Faso (KINDA, 2000). Au Burkina Faso comme ailleurs, il est de coutume chez les démographes de saisir systématiquement le sexe lors des collectes de données. Mais comme nous l'avons constaté plus haut, la plupart des données disponibles sur l'évaluation du travail sur le genre traite presque uniquement du travail rémunéré. Ainsi, la plupart des travaux exclus du champ des activités «économiques » sont accomplis par les femmes (PNUD, 1995)⁴. Dans le cas pratique du Burkina Faso, cela a pour conséquence de sous estimer la participation des femmes à la production et leur contribution au bien-être de la société. Ainsi, les limites de la saisie des données selon le genre se situent au niveau de la prise en compte et de la mesure des activités non rémunérées qu'exercent très souvent les femmes. Elles sont plus actives dans les économies familiales par lesquelles elles

⁴ Cité par (MATA GREENWOOD, 1999)

contribuent directement à la survie du ménage. Cette contribution qui est très souvent sous estimée ou tout simplement ignorée ou négligée, est de plus en plus perceptible. Ces travaux domestiques concernent la recherche d'eau, de bois, la lessive, etc. et sont traditionnellement réservées aux femmes et ne sont pas économiquement évaluées. Mais progressivement ce type d'activité commence à être évalué car elle est souvent exercée par des personnes non membres de la famille contre rétribution mensuelle.

Les perspectives de revalorisation de la contribution féminine

Pour mieux mesurer la contribution des femmes, il importe d'abord de constater que des difficultés existent au plan conceptuel en allant au-delà du sexe. Toutes les occupations des femmes gagneraient à être prises en compte. Dans cette perspective, les définitions devraient tenir compte du fait que les femmes et les hommes n'ont pas toujours les mêmes occupations et n'accomplissent pas nécessairement les mêmes tâches. A cet égard, la portée et le niveau de détail des définitions sont essentiels. Elles doivent à la fois viser toutes les situations d'emploi pertinentes, qu'elles concernent un homme ou une femme, et décrire celles-ci de manière suffisamment détaillée pour faire ressortir toute disparité entre les sexes comme l'a suggéré MATA GREENWOOD (1999). Il faut aussi trouver une échelle de mesure de ces activités domestiques. Cette entreprise semble difficile mais resterait aussi indispensable. Au Burkina Faso et particulièrement dans les grandes villes, les activités domestiques sont souvent exécutées par des « bonnes » qui reçoivent une rétribution mensuelle. Ces dernières sont comptabilisées comme contribuant à l'activité économique tandis qu'il en est autrement pour la femme au foyer. Toutefois, la perspective d'intégration du genre dans les collectes de données statistiques nécessite d'abord une connaissance des rôles et des missions des structures concernées. Cela permettra par la suite une exploration des pistes de prise en compte du genre. L'intégration du genre dans la collecte s'inscrit dans les objectifs de renforcement des opérations statistiques.

Conclusion

Au Burkina Faso, en dépit des efforts institutionnels pour améliorer les conditions de travail des femmes, les statistiques disponibles tendent à montrer leur faible participation à l'activité économique. Cela résulterait d'un certain nombre de limites dont la non prise en compte de la plupart des occupations féminines. Ainsi, certains efforts accomplis par les femmes ne sont comptabilisés. Or, la non prise en compte d'une activité ne permet pas valorisation. A ce niveau, on s'accorde sur l'importance des statistiques dans la compréhension des phénomènes économiques. La valorisation de la contribution des femmes nécessite une mesure parfaite et prise en compte intégrale de toutes les activités des femmes. Mais cela nécessite une conceptualisation et une opérationnalisation des occupations correspondantes. C'est ainsi que les statistiques sur le genre, en étant un vecteur de la prise de décision, seront aussi un outil de revalorisation de la contribution féminine à l'activité économique. Dans cette perspective, les informations adéquates sur le genre en général doivent s'intégrer aux objectifs collecte et d'analyse du système statistique du pays.

Bibliographie :

- **KINDA** Fatoumata (2000) "Informations statistiques sur les femmes: La pauvreté au féminin au Burkina Faso", Statistique, Développement et Droits de l'Homme. 10p.
- **MATA GREENWOOD** Adriana (1999) "Statistiques du travail: rendre également compte de la situation des femmes et des hommes" in *Incorporating gender issues in labour statistics*, Statistiques du travail 299, vol. 138 (1999), no 3 OIT, pp 299-315.
- **INSD (2003)** Analyse des résultats de l'enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages (EBCVM), 223p.

- **FAO (2007)** Intégrer les questions de genre dans le secteur forestier en Afrique, Burkina Faso, 76p.